

Elaboration du

Programme Régional pour l'Efficacité Énergétique

de la Région Nouvelle-Aquitaine

RÉNOVATHON #3

Synthèse

de la journée

17 juin 2019 à Bordeaux



En partenariat avec
l'Etat-ANAH et l'ADEME



Introduction

Le Rénovathon #3 s'est tenu le 17 juin 2019 à l'Hôtel de Région à Bordeaux. **Troisième et dernier temps fort** de travail autour de l'élaboration du futur Programme Régional pour l'Efficacité Énergétique en Nouvelle-Aquitaine, il a rassemblé plus de **70 participants**.

Le travail s'est organisé autour de **6 ateliers** :

- **L'audit** ou diagnostic préalable
- **Les outils numériques** du futur SPPEH : gestion du guichet unique, interface régionale, repérage
- **Les financements** : aides directes et outils financiers
- La rénovation énergétique des **copropriétés**
- La prise en compte des **enjeux de patrimoine et de santé**
- **Le rôle des syndicats d'énergie** dans la rénovation énergétique des **bâtiments publics**

Chaque atelier était composé d'une douzaine de participants et piloté par un ou deux acteurs clés du sujet.

A partir d'une hiérarchisation des besoins, des expériences et actions déjà existantes en Nouvelle-Aquitaine et ailleurs, ainsi que des propositions issues des renovathons précédents, l'objectif à la fin de la journée était de **proposer 3 à 5 solutions prioritaires à inscrire dans le futur PREE**.

L'après-midi, chaque groupe a partagé ses propositions avec l'ensemble des participants.

Les pages qui suivent font la synthèse de ces propositions.

Sommaire

Atelier 1 : L'audit ou diagnostic préalable	4
Atelier 2 : Les outils numériques du futur SPPEH : gestion du guichet unique, interface régionale, repérage	7
Atelier 3 : Les financements, aides directes et outils financiers	10
Atelier 4 : La rénovation énergétique des copropriétés	13
Atelier 5 : La prise en compte des enjeux de patrimoine et de santé	18
Atelier 6 : La rénovation énergétique des bâtiments publics	22

Atelier 1 : L'audit ou diagnostic préalable

Cet atelier a été piloté par **Florian Zaour, consultant, Ecozimut**

Les questions posées

- Comment inciter les particuliers à avoir recours à l'audit ?
- Comment cadrer l'audit ?
- Quel modèle économique, comment financer l'audit ?
- Comment inciter le privé à financer les audits
- Qu'est-ce qu'on a envie de montrer / vulgariser dans l'audit ?

LES DONNÉES DE DÉPART

Les besoins identifiés	Ce qui existe aujourd'hui
- L'audit se doit d'être un outil d'aide à la décision compréhensible et partagé par tous les acteurs d'un projet de rénovation. - Disposer d'un outil permettant de proposer un bouquet de travaux adaptés et d'en mesurer les impacts concrets - Proposer des modes de financement adaptés afin de systématiser ces études. - Quantifier le bénéfice des actions engagées envers la performance énergétique - Besoin de neutralité du conseil - Un outil qui inspire confiance - Bien distinguer les bâtiments collectifs des logement individuels (pas le même besoin ni la même méthode)	<u>En Nouvelle-Aquitaine</u> - Cahier des charges de l'Ademe (non adapté au logement individuel) - Tiers financement Artée - Financement Ademe 50% (collectivité et copro) <u>Ailleurs</u> - Contre exemple : DOREMI = méthode sans audit ni calcul thermique - Regroupement pour audit collectifs (par ex. dans le pays sud-toulousain) - Actions de sensibilisation - soirées/balades thermographie, thermographies aériennes
Les pistes de solutions déjà proposées <i>(en particulier à travers les précédentes contributions)</i>	
Cahier des charges - S'appuyer sur les retours d'expérience des cahiers des charges d'audits existants - Identifier quand un audit est nécessaire et le niveau de précision requis - Pour éviter les abus (sur-chiffrage ou sous-chiffrage), un tarif moyen pourrait être défini - Tenir compte de la dimension patrimoniale de certains bâtiments - Intégrer l'audit rénovation au carnet numérique (lien entre les travaux BBC par étapes en particulier) - Imposer que le bureau d'étude en charge de l'audit soit conventionné par la Région. - Accompagner l'audit d'une obligation de résultat pendant les travaux afin de contraindre les entreprises à se conformer aux prescriptions du bouquet de travaux préconisés par l'audit pré-travaux. Un audit post-travaux pourrait venir valider l'intervention des entreprises et les contraindre à prendre des mesures correctives si les résultats attendus ne sont pas conformes. - Le CEREMA réalise des audits approfondis de logements sur de longues périodes (~12 mois) pour identifier des profils par typologie. Il a été proposé d'utiliser ces résultats pour limiter le recours systématique à l'audit énergétique dans certains cas. - Que le carnet numérique intègre les plans	Financement - Corréler des aides avec un audit gratuit; - Conditionner le crédit d'impôt au recours à un audit et moduler le montant du crédit en fonction des performances énergétiques atteintes; - Adapter le niveau de détail de l'audit en fonction du projet - Grouper les audits énergétiques pour réduire leur coût. En réalisant des campagnes par zones géographiques (à l'échelle du quartier) il serait possible de réaliser des économies d'échelle. Ce zonage géographique permettrait également d'identifier des typologies locales de bâtiment pour mutualiser les résultats des audits. - Inciter les acteurs privés à financer les audits

LES PROPOSITIONS DU GROUPE POUR LE FUTUR PREE

Il s'agira dans un premier temps de bien différencier le bâtiment collectif du logement individuel. En effet, les enjeux, les méthodes et les outils sont complètement différents.

L'audit ou diagnostique en logement individuel

Audits énergétiques ciblés : Réalisation d'audits ciblés par quartiers sur un échantillon représentatif de logements individuels. Ces audits serviront d'outils de communication auprès du voisinage, et pourraient se poursuivre par des opérations de rénovation "exemplaires". En partant de l'hypothèse que les bâtiments possèdent plus ou moins les mêmes caractéristiques constructives et thermiques à l'échelle d'un quartier, les résultats de ces audits pourront être réutilisés sur un certain nombre de bâtiments existants. Ces audits ciblés permettent donc à la fois de sensibiliser, de communiquer et de mutualiser les résultats.

Diagnostics individuels : Il n'est pas envisageable de généraliser l'audit énergétique à tous les logements individuels pour des raisons de coût. Cependant, le logement individuel est une typologie de bâtiment relativement simple et dans la très grande majorité des cas l'audit n'est pas nécessaire. Un diagnostic se basant sur des photos, des plans et des factures permet de proposer un bouquet de travaux adapté

- Les diagnostics individuels pourront être réalisés par les PTRE. Un cahier des charges sera rédigé dans le cadre du PREE afin de cadrer les éléments que les propriétaires devront fournir au diagnostiqueur pour garantir la qualité de l'étude (photos, plans, facture, date de construction etc).*
- Le cahier des charges, le rapport du diagnostiqueur ainsi que l'historique des travaux réalisés seront intégrés au carnet numérique du bâtiment pour une meilleure traçabilité.*

L'audit lors de la vente d'un bien : Les travaux de rénovation sont généralement réalisés lors de l'achat d'un bien. Il faut saisir cette phase de la vie d'un bâtiment pour conditionner la vente d'un bien à la réalisation d'un audit énergétique. Ainsi, le nouveau propriétaire dispose d'une information fiable et complète sur le bien sur lequel il s'engage et sur les travaux à réaliser.

L'audit pour les bâtiments collectifs :

Les audits sont techniquement relativement cadrés pour les bâtiments collectifs. L'enjeu principal est de rendre les résultats et conclusions suffisamment clairs et compréhensibles pour convertir l'étude en travaux concrets.

Un outil compréhensible : Chaque audit doit s'accompagner d'une phase de restitution pendant laquelle l'auditeur aborde le sujet de manière pédagogique. Les résultats de l'audit seront abordés par cibles/thèmes : santé, économie, confort, écologie ... et non pas sous le seul angle technique. La phase de restitution doit également présenter un calendrier des travaux et les conséquences éventuelles.

Une trame d'audit sera proposée dans le cadre du PREE afin de garantir l'homogénéité des études et des résultats.

Atelier 2 :

Les outils numériques du futur SPPEH : gestion du guichet unique, interface régionale, repérage

Cet atelier a été piloté par **Benoît Montels, consultant, Oxalis SCOP**

Les questions posées

- Question préalable : quels outils numériques utilisez-vous actuellement ?
- **Site internet régional (ou page)** sur la rénovation énergétique du logement : quels outils y intégrer pour quelles fonctions (bordereau, simulateur de travaux et d'aides...) ?
- **quel outil numérique pour favoriser le repérage**, niveau local ou régional ? Quelles données pour quelles fonctions, accessible par qui ?
- **Carnet numérique du logement** : préciser ses fonctions, pour quelle utilisation, par qui ?
- **Outil numérique pour assurer le guichet unique de la PTRE** : quels fonctions pour quels besoins ? Local ou régional ?
- **Rôle des EIE versus PTRE** ?

LES DONNÉES DE DÉPART

Les besoins identifiés	Ce qui existe aujourd'hui
1. Gérer le guichet unique 2. Mettre à disposition des outils via une interface régionale 3. Repérer les ménages → Plus spécifiquement : - Un outil commun permettant le partage et la conservation des données (pour les professionnels et pour les ménages) - Créer une application web "intégratrice" (en tenant compte du fait que tout le monde n'a pas accès à internet) - Intégrer des outils d'autodiagnostic (même si jugés par certains peu satisfaisant en termes de résultat : l'auto-diagnostic sur internet paraît difficile) - Intégrer des outils de pré-diagnostic : à développer avec le niveau national, pour des outils / méthodes plus fiables (pour les particuliers mais peut-être plutôt pour les diagnostiqueurs) - Mettre en place un carnet numérique (en lien avec un passeport rénovation) avec logique d'obligation lors des mutations, et comprenant l'ensemble des aspects du logement (diagnostics, état du bâti, respect du RSD + du décret décence, performance énergétique minimale du logement à respecter...) - Passeport rénovation : programme de travaux, suivi ante et post travaux, partage et conservation des données accessible aux accompagnants et pro - Créer une passerelle avec l'outil plateforme ANAH : à développer et étendre pour une lisibilité des logements consommateurs d'énergie - Créer une passerelle avec les outils de simulation d'aides - Fiabiliser la donnée du bâtiment de manière dynamique	<u>En Nouvelle-Aquitaine</u> - Siterre - Casbâ : identification / ciblage des logements territorial (exemple : maison individuelle, classée F et G, vacante) => pré-remplissage via méthodologie algorithmique Energie Demain de certaines données d'entrée via un mode par défaut + passerelle avec carnet numérique - <i>Dématérialisation Anah</i> (Agilité) - Site web Artée : <i>moteur de simulation, gestion des contacts, système d'information</i> - <i>Ma Rénov</i> (outil de la plateforme de Bordeaux métropole) - <i>Simul' Aides</i> de l'Ademe <u>Ailleurs</u> - Plateforme des rénovateurs normands - Ariane territoire développé par Sfereno et utilisé par Grand-Est dans le cadre d'Oktave (https://www.sfereno.com/ariane-territoires/) - Développés par Ep : - moteur de recherche immobilier : lzigloo search - conciergerie de services habitat et carnet numérique : lzigloo companion - Plateformes de mise en relation / courtage : https://www.travauxlib.com/, https://www.drapo.com/, https://www.homly-you.com/ - Coffres fort numériques : https://cozy.io/fr/ (Homebook by Cozy/EDF), digiposte
Les pistes de solutions déjà proposées (en particulier à travers les précédentes contributions)	
- http://marenov.bordeaux-metropole.fr/ : mal adapté aujourd'hui au regard des besoins du territoire (trop de dossiers à gérer) - Siterre - Casbâ : diagnostic territorial et individuel - SEIM InCité (dans le cadre du PIG de BM) : outil de suivi clients à proposer pour les collectivités - Contacts EIE - Coach copro : version beta, en cours d'adaptation / amélioration	

LES PROPOSITIONS DU GROUPE POUR LE FUTUR PREE

Hypothèses structurantes :

1. *un outil régional, utilisé par tous les territoires et leurs opérateurs, mis à disposition gratuitement*
2. *Cet outil régional regroupe 3 fonctionnalités :*
 - *Carnet numérique de suivi et d'entretien du logement, à destination de tous les acteurs / utilisateurs*
 - *Suivi dossiers / gestions usagers, à destination des collectivités et des opérateurs*
 - *Communication, à destination des particuliers (brique sensibilisation) et des entreprises*

Propositions / Réflexions :

⇒ Echéance : *“le plus tôt possible”, septembre 2020 coïncidence avec AMI Région*

⇒ Financement :

- *acteurs publics (Europe, Etat / Ademe, Région) pour le développement et la mise en oeuvre de l'outil*
- *utilisation gratuite pour les usagers*

⇒ Interfaces, passerelles : *définition d'un protocole commun de communication et d'échanges de données entre outils (type API)*

⇒ Fiabilisation des données : *enjeu important à approfondir spécifiquement en lien avec RGPD et déploiement des diverses solutions numériques*

⇒ Stratégie d'utilisation : *définir les profils utilisateurs (persona) et la façon de les intéresser à utiliser l'outil*

Nota : la communication est un enjeu important pour inciter les particuliers à passer à l'acte, et en même temps une montée en compétence de la filière est nécessaire en cas de massification

Atelier 3 : Les financements, aides directes et outils financiers

Cet atelier a été piloté par **Carine De Vitry, Directrice générale déléguée d'ARTÉE** et **Alexandra Marlier, Chargée de développement et de communication de Procivis.**

Les questions posées

Le soutien financier régional : sur quoi ?

- pour les ménages? lesquels? pour quoi?
- pour le financement des postes dans les futures PTRE : lesquels?
- pour le développement d'outils mutualisés?

Le soutien financier local : sur quoi ?

- pour les ménages? lesquels? pour quoi?
- participation au financement des futures PTRE : financement des postes ? mise à disposition de compétences / d'ETP? ...

LES DONNÉES DE DÉPART

Les besoins identifiés	Ce qui existe aujourd'hui
Une meilleure fluidité / complémentarité entre les différents outils de financement - des dispositifs d'aide homogénéisés et stabilisés, des critères harmonisés entre les différentes aides - des outils simples et centralisés pour le calcul des aides, pour des simulations fiables et à jour - un système qui tient mieux compte et encourage davantage la performance énergétique sur le modèle des fonds de garantie ou des contrats de performance énergétique par exemple) Une accessibilité renforcée pour une meilleure mobilisation par les ménages - une meilleure connaissance des dispositifs par les professionnels (à minima pour ne pas véhiculer de contre-informations) - un meilleur accompagnement de proximité qui va au-delà de l'information, vers la sécurisation du montage financier à travers la mobilisation des aides - une meilleure formation (et implication) du secteur bancaire pour s'articuler aux aides publiques, ou pour développer de nouveaux produits adaptés Le maintien ou le développement des financements pour les ménages - le financement de l'audit ou diagnostic préalable, pour inciter à sa réalisation - le financement des travaux, en particulier pour les plus précaires - le financement de missions de type AMO ou Maîtrise d'œuvre	<u>En Nouvelle-Aquitaine</u> Les différentes aides au niveau national - CITE, ANAH, Eco-PTZ, ... Les financements régionaux - financement des audits, Tiers financement d'ARTEE, avance de trésorerie de la CARTTE, ... Les financements locaux - Principes variables d'abondement aux aides nationales et régionales Les financements privés - CEE, prêts bancaires spécifiques <u>Ailleurs</u> Les outils : des simulateurs divers et variés, une information qui aujourd'hui n'est pas assez claire, mais des bonnes pratiques : exemple d'un document réalisé en Dordogne
Les pistes de solutions déjà proposées (en particulier à travers les précédentes contributions)	
- Financer à 100% ou presque pour les ménages précaires - Conditionner certaines aides financières à l'atteinte de performances, à la réalisation d'un audit ou encore à la présence d'une maîtrise d'oeuvre - Créer des outils de type Contrats de Performance Énergétique ou Fonds de Garantie alimentés par la récupération des CEE - Réserver l'avance de trésorerie et le tiers financement uniquement aux personnes non éligibles aux offres bancaires - Créer un support d'information unique et pédagogique qui rassemble l'information sur toutes les aides et les possibilités de les combiner - Engager un travail de réflexion avec les organismes bancaires pour faciliter l'accès des ménages aux éco-prêts ou à une offre de prêt adaptée aux projets de rénovation	

LES PROPOSITIONS DU GROUPE POUR LE FUTUR PREE

Permettre à chacun de trouver l'information qui lui convient au plus près de son territoire

Assurer une information de proximité (niveau communal?) pour que les particuliers aient le moins de difficultés possibles pour trouver l'information

=> proposition d'un soutien financier régional au fonctionnement de ces instances de proximité

Mise en place de postes de coordinateurs du PREE au niveau régional et local

Ces coordinateurs animent les territoires sur la mise en place du PREE

=> Proposition de financement d'ETP

Mise en oeuvre d'une enveloppe financière pour aider les collectivités qui souhaiteraient mettre en place des projets concrets pour mettre en oeuvre le PREE

Pérenniser l'audit énergétique, déclencheur important pour les travaux

Associer cet audit à la création d'un fonds de garantie pour l'efficacité énergétique des projets de rénovation

BBC compatibles (notamment étape par étape), avec propositions d'abondement par la Région

S'appuyer pour cela sur les outils CARTTE et Tiers Financement d'ARTEE

Sécuriser les aides financières au moment de l'engagement des ménages dans un projet de rénovation globale et performante

Répondre à la diversité et à la non pérennité de certaines aides (notamment nationales) qui peuvent mettre en danger des projets initiés aujourd'hui mais dont les travaux seraient menés en 2020 par exemple

Conserver et développer les dispositifs CARTTE et ARTEE

Atelier 4 : La rénovation énergétique des copropriétés

Cet atelier a été piloté par **Franck Fernandez-Caussade**, responsable de Mission Copropriété à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat - métropole bordelaise et Gironde et **Cécile Andicoéchéa**, responsable du service Rénovation énergétique habitat et tertiaire de Bordeaux Métropole

Les questions posées

- Quelle stratégie régionale en la matière (organisation et rôle de chaque « étage » des territoires entre Région et communes) ? Quelles priorités (les plus dégradées thermiquement ? celles en centre bourg ? les grandes ou les petites ?...)
- Aujourd'hui, quelles bonnes pratiques actuelles ? Quelle utilisation de l'outil CoachCopro ?
- Demain, quel parcours spécifique (avec acteurs, outils, aides) ?
- Quelles missions / outils / aides... relèveraient du niveau régional, du niveau local ?
Les PTRE locales pourront-elles assurer le suivi tiers de confiance ou faut-il une PTRE régionale ?
- Quels types d'aides tout au long du parcours ? Stratégie territoriale à avoir ?

LES DONNÉES DE DÉPART

Les besoins identifiés	Ce qui existe aujourd'hui
Une stratégie spécifique pour inciter au lancement de démarches de rénovation énergétique en copropriétés - une mobilisation des collectivités locales et des élus sur ce sujet - une communication ciblée auprès de chacune des familles d'acteurs clés des copropriétés (exemple : les syndicats) Des outils / moyens / dispositifs pour un accompagnement mieux adapté aux copropriétés - une montée en compétences des acteurs intervenant dans le conseil aux copropriétés (EIE et opérateurs OPAH, syndicats, ... mais aussi BE et entreprises) - des outils de diagnostic fin intégrant la dimension énergétique, mais aussi sociale et financière - des outils pour garantir la performance énergétique - des moyens pour développer l'innovation dans les solutions de massification : groupements et savoir-faire pour une meilleure performance - des moyens d'observation avec des points de régulation de l'avancement des dispositifs publics et privés mis en œuvre Des systèmes et outils financiers adaptés - des systèmes d'aides collectives renforcés, accessibles à tous les copropriétaires quelles que soient leurs ressources et leurs profils (PO, PB) et répondant aux besoins de rénovation énergétique mais pouvant aussi répondre à des problématiques croisées liées aux vieillissements de copropriétés peu ou pas assez entretenues au fil des ans (sécurité, adaptation...) - des acteurs financiers formés sur les copropriétés et leurs spécificités, prêts à développer des solutions de financement adaptées - des systèmes de sécurisation de l'investissement (caution, fond de garantie...)	<u>En Nouvelle-Aquitaine</u> - L'accompagnement neutre, gratuit et indépendant des EIE et plateformes avec des expertises spécifiques sur le sujet de la copropriété porté par l'Alec - Outil existant à destination des copros : Outil CoachCopro avec ses différentes déclinaisons territoriales et locales - Deux programmes CEE : CEC et RECIF sur sensibilisation et formation des syndicats et des syndicats avec MOOC notamment (4 programmes au niveau national sur les copros) - Registre national des copros (il recense 40% des copropriétés de la région en précisant la date de construction et le type de chauffage de chacune des copropriétés), ainsi que des observatoires locaux construits par des EPCI - Aides : Habiter Mieux Copros fragiles ; AAP Région copropriétés (<50 lots ; hors certaines EPCI) ; Aides locales des EPCI (ex Ma Renov Copropriété sur Bordeaux Métropole) ; CITE, CEE... - Solutions de financement : ARTEE Tiers Financement sur copros ; BME AMO Tiers-financement ; Prêts collectifs type copro 100 ex crédit foncier ; Eco-PTZ ; Procivis : avance sur aides <u>Ailleurs</u> - PTRE Auvergne-Rhône-Alpes spécifique autour de CoachCopro - Grand Est : CoachCopro animé par le territoire avec une action spécifique envers les syndicats - Opération Mur mur à Grenoble Métro - Tin'ergie à Brest Métropole Océane - Ecorénov' Lyon - Rénov'copro à Valence - Paris : Partage d'expériences dans le cadre d'AAP Européens...

Les pistes de solutions déjà proposées *(en particulier à travers les précédentes contributions)*

Diverses propositions pour mobiliser et inciter le lancement de démarches de rénovation énergétique en copropriétés (AMO territoriale "sensibilisation copropriétés" portée par les intercommunalités ; organisation d'un événement "régional" de sensibilisation pour l'ensemble des syndics, une stratégie de communication auprès des habitants; une communication sur un exemple de rénovation déjà réalisée; ...)

Une action spécifique forte de communication (voire de formation) vers les syndics de copropriétés

Réalisation d'un pré-repérage des copropriétés à l'échelon régional (par typologie de copropriétés), en s'appuyant sur le Registre des copropriétés et **diffusion** auprès des têtes de réseaux et des collectivités

Organisation de rénovations groupées sur des copropriétés.

Un SPPEH guichet unique spécifique à l'échelle régionale (trop lourd pour SPPEH local?) et/ou bien un rôle fédérateur et d'aiguillage à l'échelle régionale pour articuler les dispositifs territoriaux et locaux, animer la concertation et la complémentarité entre les différents échelons ?

Développement d'un module obligatoire sur les copros dans les Espaces Info Énergie

Des audits/diagnostics spécifiques "plus poussés", intégrant les dimensions techniques, financières et sociales

Définir un **cahier des charges d'AMO/maîtrise d'oeuvre spécifique copros**

Conditionner les aides **par des qualifications (type RGE)**

Une aide régionale spécifique pour toutes les copropriétés (ex : aide au DTG avec Audit)

LES PROPOSITIONS DU GROUPE POUR LE FUTUR PREE

Compte tenu des observations générales suivantes :

- *les projets en copropriété s'organisent sur un temps relativement long (2 à 10 ans parfois avec une durée fréquemment située entre 3 et 5 ans),*
- *les parties prenantes sont diverses et variées et chaque contribution peut s'avérer utile et nécessaire,*
- *le socle de base favorisant le passage à l'acte des travaux est la confiance qui se construit en début de projet entre les parties prenantes et s'entretient au fil du parcours de rénovation avec toutes les précautions et l'attention nécessaires.*

4 axes d'actions principaux ont été identifiés .:

REPERER les copropriétés et identifier le degré de maturation par rapport à l'acte de travaux

En coordination avec les EPCI et les acteurs locaux, la Région pourrait organiser la continuité du repérage des copropriétés sur l'ensemble de la Région, avec un enjeu de fiabilisation de l'information.

- *Les remontées d'information sont diverses selon les copropriétés (syndic, Conseil Syndical, copropriétaires non membres du CS, ...)*
- *L'échelon local permet une observation fine des situations*
- *Le registre des copropriétés est utile mais partiel.*

INCITER ET ACCOMPAGNER les copropriétés

La Région pourrait contribuer activement à créer le climat de confiance entre les acteurs publics et privés intervenant en faveur de la rénovation énergétique des copropriétés aux côtés des EPCI et acteurs locaux.

- *Promotion des réussites (catalogue des opérations réussies sur plusieurs typologies pour que chaque territoire y retrouve des bons exemples à utiliser sur le sien)*
- *Appui des acteurs locaux et de leurs outils*
- *Appui aux démarches d'information et de formation adaptée aux spécificités des intervenants ciblés (ex : syndicats, bureaux d'études, conseils syndicaux, ...), mobilisation des têtes de pont des réseaux professionnels pour faciliter le travail de terrain des plateformes.*

FINANCER les projets

La Région pourrait apporter sa contribution à l'articulation des aides disponibles aux différentes étapes du projet.

- *Création d'une aide au financement du DTG avec Audit*
- *Compléter, selon les territoires, les aides locales aux missions d'AMO, de MOE et aux Travaux portées par les EPCI*
- *Aides au financement des projets significatifs « répliquables »*

SECURISER l'ensemble du projet

La Région pourrait contribuer à la sécurisation des projets et à la fiabilité des performances :

- *en favorisant des bouquets de travaux « BBC compatibles »*
- *en traçant des lignes directrices techniques (à l'échelle régionale) sur lesquelles les plateformes et EPCI porteuses de programme de rénovation énergétique pourront s'appuyer pour justifier des programmes ambitieux localement.*
- *en suscitant la formation des professionnels du bâtiment et du conseil*
- *en incitant à la formation aux usages (formation des ménages aux usages des équipements après travaux)*
- *en soutenant l'effort de suivi des performances après travaux (instrumentation des logements après travaux)*
- *en développant un Fonds de Garantie intervenant en cas de performances insuffisantes*

En complément de ces 4 axes essentiels, l'attention de la Région est portée sur les angles suivants :

- *Penser Global à partir de la vision panoramique de la Région, pour Agir Local grâce aux compétences et à l'expérience des acteurs locaux en raison des situations et contextes de terrain très diversifiés*
- *En ce sens l'accompagnement doit être adapté localement, (Alec, EPCI, réseau EIE, acteurs financiers, sociaux, compétences professionnelles techniques, SEM ...) à partir de points de repères communs que la Région peut contribuer à identifier, à diffuser, à faire connaître*
- *CoachCopro® : un outil d'accompagnement et de suivi des projets de rénovation énergétique en copropriété est nécessaire et l'outil Coachcopro peut remplir cette mission. Pour une efficacité optimale, d'une façon générale, les outils doivent être déployés et animés grâce aux acteurs locaux*
- *La difficulté de communication avec le public des syndicats doit être levée grâce au choix de moments, de lieux, de modalités d'échange adaptés. La Région peut jouer un rôle en soutenant, et amplifiant l'information autour des actions concertées entre acteurs locaux*

Atelier 5 : La prise en compte des enjeux de patrimoine et de santé

Cet atelier a été piloté par **Thomas Bellanger**, architecte ingénieur, conseiller en maîtrise de l'énergie au CAUE 33 et **Cécile Maupeu**, consultante, Idées Communes

Les questions posées

Comment identifier ses enjeux et assurer leur prise en compte ? quels outils et moyens développer ?

- Quels autres enjeux sont à intégrer dans la rénovation énergétique ou sont impactés par celle-ci ?
- Quels outils ou démarches existent déjà sur lesquelles on pourrait s'appuyer ?
- Quels moyens développer pour une meilleure connaissance et identification de ces enjeux ?
- Quels moyens pour une meilleure intégration de ces enjeux dans les projets (dans le cahier des charges des audits, sous forme de charte ou document d'alerte, via la formation des professionnels, en adaptant les aides) ?

LES DONNÉES DE DÉPART

Les besoins identifiés

- Un **manque de visibilité de ces enjeux** pour les particuliers
- Un **manque d'intégration des enjeux urbains** (PLH, PLU, revitalisation des centres bourgs...), **architecturaux** (CAUE, ABF, ADIL...) et **sanitaires et sociaux** (lutte contre l'insalubrité, maintien à domicile, lutte contre l'isolement, qualité de l'air, accessibilité...) dans les démarches de rénovation énergétique
- Un **besoin d'aide supplémentaire** pour la rénovation de l'habitat ancien compte tenu du surcoût d'une rénovation performante
- **Adapter les travaux pour respecter le bâti ancien**

Compléments lors de l'atelier :

On peut distinguer deux sujets clés sur ce thème:

- la **notion de confort et d'amélioration du logement** : on constate que depuis 1 an ou 2 cette notion est mieux appropriée par les ménages et peut devenir un levier pour amener vers une démarche de rénovation, en particulier sur deux points : le confort d'été et l'augmentation de la valeur résiduelle du bien
- la **notion d'impact carbone et énergie grise de la rénovation elle-même** : derrière cette notion, l'enjeu de développement des matériaux biosourcés qui permettent 1) un moindre impact environnemental et carbone 2) une meilleure compatibilité avec le bâti ancien et 3) parfois, une meilleure performance globale que les matériaux non biosourcés
- Il y a un enjeu de synthèse / d'**interactions entre tous les sujets** (thermique / confort / santé / patrimoine...) : tout cela est très technique et difficile à appréhender globalement pour le particulier, d'où l'importance du rôle des prescripteurs (qui eux-mêmes peuvent manquer de compétences en la matière) pour éclairer les choix (conseillers du service public de la performance énergétique de l'habitat, mais aussi architectes, artisans, ...)
- On constate d'une manière générale une **problématique de "reconnaissance" de certaines solutions** (matériaux biosourcés, installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments en pierre, ...) qui sont pertinentes d'un point de vue technique mais rencontrent des

Ce qui existe aujourd'hui

En Nouvelle-Aquitaine

- Schéma Directeur de Rénovation : analyse multicritère du bâti communal (énergie, usage, patrimoine, état) - CAUE 33 + ALEC
- Outils et actions en cours sur la rénovation énergétique et bâti ancien :
 - o Site internet du CREBA : mise à disposition d'un espace documentaire, de l'outil Guidance Wheel et de retours d'expériences
 - o label expérimental Effinergie en cours
- Creaq : un réseau sur la précarité énergétique avec des actions et expérimentations, par exemple : formation de travailleurs sociaux sur l'énergie, expérimentation "Quand le logement rend malade", avec la formation de conseillères médicales en environnement intérieur (qui pourraient apporter une expertise aux futures plateformes)
- PREB : stratégie nationale avec des orientations et échanges sur ces différents sujets, en particulier en lien avec les exigences de l'audit
- 4 appels à projet Région en cours, avec un principe de bonus de 1000€ sur les projets portant sur du bâtiment patrimonial

Ailleurs

- Programme Violet : mise en réseau de villes européennes sur la rénovation du bâti patrimonial (porté par l'ALEC) : travaux menés sur le bâti ancien, avec notamment la proposition de définitions :
 - o bâti ancien : bâti datant d'avant 1948
 - o bâti patrimonial : bâti datant d'avant 1948 construit avec des matériaux traditionnels, et bâti datant d'après 1948 présentant un aspect architectural intéressant
- Guide du CAUE 31 : <https://www.les-caue-occitanie.fr/strategies-de-renovation-du-bati-xxeme-en-occitanie>

<i>blocages sur les plans réglementaires, financiers, de lobbying ou encore psychologiques.</i> Tout ceci permet d'aboutir à deux besoins prioritaires pour le futur PREE : - Mieux faire comprendre ces enjeux et mieux les intégrer dans une démarche globale de rénovation: cela suppose une action auprès des ménages, mais aussi (et peut-être surtout) auprès des prescripteurs - Faciliter la mise en œuvre des solutions adaptées, en aidant à lever les freins réglementaires (certifications techniques par exemple), financiers (absorption des surcoûts, absence de financement sur les éco-matériaux...), de savoir-faire (aide à l'émergence de filières), ...	- Réseau Maisons Paysannes de France (réflexion sur la rénovation du bâti ancien et du patrimoine rural) : http://maisons-paysannes.org/restaurer-et-construire/mpf-vous-accompagne/ - Etude DREAL - DRAC menée sur l'ancienne Région Alsace: un inventaire des typologies de bâti ancien avec un catalogue de solutions - De nombreuses actions et études menées par les Parcs Naturels Régionaux (PNR), notamment le PNR du Haut Jura: réalisation d'outils pédagogiques autour de la rénovation du bâti ancien
Les pistes de solutions déjà proposées <i>(en particulier à travers les précédentes contributions)</i> - Communiquer auprès des ménages sur l'amélioration de l'habitat : autour du confort, de la santé, du patrimoine... et pas seulement sur l'efficacité énergétique. - Intégrer la prise en compte de la dimension patrimoniale de certains bâtiments dans le cahier des charges de l'audit. - Soutenir des plateformes locales qui combinent toutes les compétences nécessaires pour accompagner les ménages sur les différents aspects de l'amélioration de l'habitat (énergétique mais aussi confort, santé, sécurité/salubrité, patrimoine...) = faire des futures plateforme des guichets uniques "Amélioration de l'habitat", au-delà des seuls aspects énergétiques. - Réaliser une étude par typologie de logement et la diffuser largement (créer une sorte de guide de "rénovation énergétique type" par catégorie de logement, permettant d'identifier les postes clés de travaux en fonction des caractéristiques d'un logement). - Mettre en place des dispositifs incitatifs pour le respect du bâti ancien et la valorisation des matériaux respectueux de l'environnement. - Autoriser les énergies renouvelables comme le solaire en secteur sauvegardé (en effet, leur installation est réversible). - Faire monter en compétences les prescripteurs "hors PTRE" (architectes, artisans, ...)	

LES PROPOSITIONS DU GROUPE POUR LE FUTUR PREE

Communiquer pour développer la culture et les connaissances sur les enjeux de patrimoine, de santé, de confort et sur les matériaux biosourcés

- *Auprès des ménages, un enjeu essentiel autour du renouvellement de la communication en innovant sur les messages (dimension positive, communiquer sur tous les gains de la rénovation énergétique tels que confort, valorisation du bien...) et dans les supports (ne pas multiplier les guides mais proposer de nouveaux médias plus actuels comme une chaîne ou des tutoriels youtube, mais aussi un travail important sur le référencement internet pour renforcer la visibilité des ressources PREE sur internet*
- *Auprès des professionnels : un travail de veille et de diffusion de connaissances sur les dispositifs, outils et interlocuteurs existants, et sur les retours d'expériences (bonnes pratiques, solutions innovantes, ...); un premier travail a été fait à travers le site du CREBA dans ce sens*

Faire monter en compétences les acteurs sur le sujet

- *pour les professionnels et prescripteurs "hors PTRE" (artisans, architectes, ...) : travail sur l'intégration de ces sujets dans les offres de formation, voire création d'une offre de formation spécifique*
- *pour les conseillers des PTRE : confirmation de l'enjeu (identifié lors du Rénovathon #2) de Plateformes Territoriales de Rénovation Énergétique qui soient de réels guichets uniques de l'amélioration de l'habitat et permettant, par une gouvernance locale multipartenariale, de combiner l'ensemble des compétences nécessaires à l'intégration des enjeux de patrimoine / santé / confort dans les projets (architecture, patrimoine, sanitaire et social...)*

Faciliter l'émergence de solutions adaptées

- *sur la base du retour d'expériences des appels à projets régionaux en cours intégrant une bonification des aides sur les bâtiments patrimoniaux, proposer un principe de "bonus" (régional ou local) pour les projets intégrant intelligemment ces enjeux au projet de rénovation ; un enjeu spécifique pour les matériaux biosourcés où les aides locales pourraient venir compenser l'absence d'incitation financière au niveau national (non pris en compte par le CITE par exemple)*
- *Proposition de création d'un nouvel appel à projets, inspiré de l'appel à projets Bâtiment du Futur mais ciblant les projets de rénovation énergétique pilotes et/ou exemplaires sur l'intégration des dimensions de patrimoine, de santé et de confort; un enjeu de mettre en lien ce travail avec le label Effinergie Bâtiments anciens, ou encore avec la création d'une catégorie spécifique dans le "palmarès" de l'ordre des architectes (PRADA)*

2 propositions pour les réflexions sur la rénovation énergétiques des bâtiments publics et le diagnostic / audit préalable :

- **Sur les bâtiments publics** : *s'appuyer sur les projets de rénovation de bâtiments publics, souvent patrimoniaux, pour avoir valeur d'exemple et sensibiliser les ménages sur la rénovation des bâtiments anciens*
- **Sur l'audit / diagnostic préalable** : *proposer un principe de cahier des charges d'audit "à tiroirs", qui permettrait de s'adapter à la complexité du projet ; pour déterminer quels chapitres seraient pertinents pour tel ou tel projet, création (ou consolidation) d'un outil de questionnement partagé par l'ensemble des plateformes, permettant de recueillir les informations pouvant constituer une alerte sur les notions de santé, de confort, de patrimoine... (par exemple, si la personne indique une problématique de santé, un inconfort en été, un bâti ancien, ...)*

Atelier 6 : La rénovation énergétique des bâtiments publics

Cet atelier a été piloté par **Bleuenn Bertin**, chargée de mission FEDER efficacité énergétique et **Carine Lasbrugnas**, Chef de service, Direction de l'Energie et du Climat à la Région Nouvelle-Aquitaine. Le travail de groupe a été réalisé avec les représentants des syndicats d'énergie de la région intervenant sur ce sujet.

Les questions posées

- Quels outils (financiers et d'ingénierie technique) existants, quelles missions portées par les syndicats d'énergie en réponse aux attentes des communes sur la rénovation énergétique des bâtiments publics ?
- Quels apports possibles de la Région pour améliorer le service rendu ? comment renforcer l'action sans s'y substituer ?

LES DONNÉES DE DÉPART

Les besoins identifiés	Ce qui existe aujourd'hui
Une meilleure information, communication, mobilisation des acteurs publics - Capitaliser sur les messages positifs : communiquer sur les gains, sur l'enjeu d'exemplarité, la bonne gestion des deniers publics, la création de valeur ou encore l'aide aux filières locales - Améliorer l'information sur les dispositifs existants, à disposition des acteurs : interlocuteurs pertinents, aides existantes... - Convaincre par l'exemple : appels à projets, visites de site... Le développement d'outils spécifiques - pour une meilleure connaissance du patrimoine public (diagnostics adaptés, monitoring...) - pour accompagner la réflexion financière (sur le coût global, sur l'approche budgétaire...) La mise en œuvre d'un accompagnement adapté aux collectivités - pour aider à gérer les contraintes spécifiques des collectivités : marchés publics, restrictions ABF, ... - pour former et impliquer les personnes : montée en compétences des élus et agents, association des usagers ... <i>Pour le groupe, trois besoins sont prioritaires pour le futur PREE :</i> - Financement (notamment sous forme de subvention pour financer études et travaux), - Ingénierie technique d'accompagnement sur toutes les phases de la rénovation. Moins prioritaire que le financement car les acteurs et les ressources sont à priori déjà sur le territoire ou facilement mobilisables, - Sensibilisation, communication, information, ressources	<u>En Nouvelle-Aquitaine</u> Financement : - AAP de l'ADEME pour financer de l'AMO (commissionnement et CPE) dans les projets de rénovation du tertiaire (public et privé) - Autres subventions : FEDER, Europe, Etat (DETR) Département, EPCI - Valorisation des CEE (notamment par certains Syndicats d'Energie qui les mutualisent) - Dispositif mis en place par la Caisse des Dépôts : prêts aux communes en fonction des économies d'énergie générées par les travaux (intracting) Accompagnement / ingénierie technique à destination des collectivités : - Des conseils techniques à destination des collectivités (CEP, SDE, ATD, CAUE...) Sensibilisation, information, Communication : - Des journées / visites organisées par le cluster Eco-Habitat et le pôle Creahd (pour leurs adhérents) ou d'autres acteurs (AQC...) - Un observatoire BBC recensant des opérations : https://www.observatoirebbc.org/nouvelleaquitaine - Valorisation à venir des lauréats de l'AAP Bâtiments du futur (opérations financées en 2016-2017 et terminées) - Le concours Cube 2020 (2018), concours d'économie des bâtiments tertiaires existants, avec retours d'expériences : https://cube2020.org/ <u>Ailleurs</u> - Un travail mené par le Shift Project sur un projet de Société de Financement de la Transition Énergétique pour stimuler la rénovation énergétique des bâtiments publics : http://projet-sfte.fr/ - Dispositif européen ELENA dans le cadre du programme Horizon 2020, assistance technique pour les projets énergétiques locaux : https://www.eib.org/fr/products/advising/elena/index.htm - Projets financés par Programmes CEE, dont notamment ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique) portée par la FNCCR Lauréats : http://www.planbatimentdurable.fr/appel-a-programmes-cee-la-liste-des-34-laureats-a1366.htm

Les pistes de solutions déjà proposées *(en particulier à travers les précédentes contributions)*

- De nombreuses propositions qui pourraient alimenter une méthode type pour la rénovation énergétique des bâtiments publics (avec des actions de sensibilisation des usagers, des recommandations sur les études préalables ou le suivi post-travaux, ...)
- Poursuivre / renforcer les accompagnements techniques (via des chargés de missions des collectivités mutualisés ou interne, des Conseillers en Energie Partagée, ou autres plateformes de conseil et ingénierie ...) et financiers (subventions, éco-conditionnalité des aides) en particuliers sur les territoires ruraux
- Permettre l'accès à un conseil neutre
- Proposer un dispositif moins exigeant que Bâtiments du futur mais doté de critères de performance (par exemple de type Contrats de Performance Énergétique)
- Aider financièrement les audits énergétiques
- IFER (Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux) pour financer les travaux d'efficacité énergétique
- Renouveler l'enquête ADEME - SOFRES sur les consommations et dépenses d'énergie
- Communiquer sur les aides et les interlocuteurs existants
- Valoriser les projets exemplaires existants et favoriser les partages d'expériences entre élus
- Travailler avec des communes volontaires pour servir d'exemples -> un appel à témoignages sur des opérations réussies?

LES PROPOSITIONS DU GROUPE POUR LE FUTUR PREE

Accompagnement technique et information / sensibilisation

- Cartographie des acteurs, de leurs rôles et des outils présents sur le territoire régional et accompagnant les communes dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments publics, avec une maille départementale pour commencer. Cela pourra permettre de communiquer auprès des communes sur les acteurs pouvant les accompagner et d'identifier les « zones blanches » sur lesquelles il est nécessaire de compléter le soutien technique de proximité.
- Coordination régionale d'une animation à un échelon plutôt départemental (semble être une échelle plus appropriée que territoire régional trop grand, et par ailleurs les acteurs sont souvent structurés à l'échelle départementale : Syndicat d'énergie, Agences Techniques Départementales, CAUE...). Cette coordination permettrait de rediriger facilement les collectivités demandeuses vers les bons interlocuteurs pour faciliter les contacts, apporter plus de visibilité et créer une meilleure articulation des acteurs.
- Renforcer l'appui technique/AMO pour les petites communes rurales, de la phase travaux jusqu'à la phase de maintenance. Cela passe par du groupement de commandes, de l'aide au commissionnement, ce que font déjà certains acteurs sur le territoire comme les SDE.
- Mise à disposition d'une plateforme d'échange et d'outils techniques partagés (Cahier des Charges types, guides, témoignages, retours d'expériences, descriptifs d'opérations exemplaires...)

Financement

- Bilan/analyse des modèles économiques et des financeurs associés à la rénovation énergétique des bâtiments publics. Cela permettrait d'aider les collectivités dans le montage du plan de financement, et d'identifier plus facilement la faisabilité de certains financements selon la taille et la nature de leur opération.
- Portage de campagnes d'études à une échelle plus large que la commune (EPCI ou Département) pour avoir un financement globalisé (Région, FEDER). En effet, la Région ou le FEDER par exemple ne peuvent pas ou ne sont pas optimisés pour instruire des subventions aux études pour toutes les communes du territoire. En revanche, la mutualisation de ces études permet de simplifier leur financement puisqu'on a alors un porteur unique qui redistribue ensuite l'aide.
- Incitation des communes à avoir des plans pluriannuels d'investissements et des schémas directeurs immobiliers (SDI). En contrepartie de cette incitation, il sera important et nécessaire de proposer des systèmes de financement pérennes sur du long-terme. En effet, il y a un besoin de stabilité car les projets s'étalent sur du long terme entre phase d'audit et conception.
- Inciter également les communes à avoir une stratégie patrimoniale afin d'identifier par exemple des bâtiments pouvant être vendus (source de fonds propres), de prioriser les travaux rentables, de regrouper certains usages pour optimiser les surfaces...
- Création d'un financement régional pour les travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics, du type intracting. Ce fond pourrait être alimenté par des fonds régionaux, européens (FEDER), Caisse des Dépôts... Il s'alimente ensuite au fur et à mesure des projets sur les économies d'énergies, qui permettent aux collectivités de rembourser leur emprunt et de mettre de côté pour de futurs travaux. Cela ne fonctionne pas pour de gros travaux mais d'abord sur des petites opérations rapidement rentables.
- Ouvrir un accès aux collectivités à un outil logiciel permettant de suivre leurs consommations, les fluides, la gestion du patrimoine...
- Porter attention aux bâtiments construits avant 1948, dont la rénovation est complexe et peut engendrer d'importantes dégradations si elle est mal faite